

Document WSIS/PC-3/CONTR/51-F
31 mai 2003
Original: français

L'Univers d'Espoir

1° L' UTILISATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

Aujourd'hui la plus part des pays du nord utilise convenablement la technologie de l'information (Internet , l'audiovisuelle , la presse écrite , le téléphone fixe et mobile ...) qu'il peuvent en avoir l'accès même les sites web ; tandis qu'au sud ,même dans des centre ville , il y a des personnes qui ne savent pas dire avec précision ce qu'un e-mail, un site web ,zapper etc....

Le vrai problème qui se pose ici est que le niveau de vie et d'instruction de la population ne lui permet pas d'accéder aux outils nécessaires ; moins encore à la possibilité ne fusse que d'apprendre l'informatique, même juste en être un simple utilisateur .

Le comble ici c'est que certains gouvernements ne sont ni partie prenante aux préparatifs du sommet, n'organisent ni les travaux aux niveaux nationaux comme le cas de notre pays qui on le comprend est préoccupé par le processus de paix , qu'en bien même les ONG et les entités de la société civile peuvent participer.

Notre première recommandation consiste à demander au SMSI ou WSIS d'inviter expressément les gouvernements des pays du sud plus particulièrement ceux de l'Afrique au sud du Sahara à participer au processus du sommet dès maintenant.

Secundo , que le sommet oriente les débats vers des résolutions tendant à pousser en amont les gouvernements à prendre de l'engagement en faveur de la promotion de technologie de l'information ; en avale et compte tenu du fait que pour certains pays la priorité reste encore la guère ; stimuler l'émulation du secteur privé pour pallier à cette carence.

2° LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET L'INVESTISSEMENT DU SECTEUR PRIVE

Aujourd'hui ;le site web peut permettre à un acheteur ou un vendeur d'un bout du monde à acheter ou vendre ses services dans l'autre bout du monde grâce à la magie de l'Internet et la naissance de la carte de crédit. Pendant ce temps plus de 80% des Africains sont à la marge de la technologie, et

de cette pratique à cause du manque de connaissance et de l'inaccessibilité de ces derniers à l'informatique.

Etant donné que certains gouvernements n'ont encore les prérequis nécessaires pour se lancer à grande vitesse dans cet investissement, notre préoccupation consiste à voir le sommet stimuler plusieurs distributeurs informatiques à se lancer dans le monde en développement, surtout ceux spécialisés dans la connexion à l'Internet pour propager le net au sud et favoriser une consommation et échange maximaux des biens et services à travers le globe et ainsi permettre l'émergence des investisseurs du sud pour le bien de l'humanité.

3° LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET LA BONNE GOUVERNANCE

La bonne gouvernance implique la transparence dans les actions d'un gouvernement et de l'administration publique ; ce gage de confiance fera emboîter le pas à tous les partenaires sociaux car les recettes publiques en dépendent.

Aujourd'hui il y a encore des pays dont la gestion des finances publiques fonctionne comme dans un ménage et où l'on vit de jour le jour ; cette façon de faire permet aux dirigeants de renflouer leur poche au détriment du peuple sans être inquiété par manque de traces.

Que les travaux du sommet arrachent des résolutions recommandant les gouvernements membres des Nations Unies à militer pour l'informatisation des services des finances publiques et de l'administration en général pour faciliter la bonne gouvernance gage d'un développement national et international intégral.

4° LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION, LA DEMOCRATIE LE DROIT DE L'HOMME

La démocratie implique un Etat de droit, une liberté d'opinion et de presse ; une délégation du pouvoir populaire à une élite dirigeante. A l'absence d'une technologie de l'information, les dictateurs peuvent tromper impunément leur peuple sans être contredit. La dénonciation et la vulgarisation des violations de droit de l'homme deviennent de plus en plus difficiles à l'absence des canaux viables de l'information calqués sur la technologie de l'information. En RDCongo par exemple les HUTU pro gouvernementaux ont commis l'anthropophagie contre une population du chef lieu de la collectivité de ABUMOMBAZI et du village BANGELE dans la province de l'Equateur-rdc, mais l'information ne nous est parvenue que 3 ans plus tard à la capitale parce que nos représentants de là étaient coupés du contact physique à cause de la rébellion et n'ayant pas la technologie appropriée de l'information on a pu se communiquer pendant très longtemps.

Que le sommet stimule une collaboration d'aide entre les organisations non gouvernementales du nord avec celles du sud démunies en vue de créer une synergie et stimuler les financements des projets à caractère communautaire de dotation des organisations du sud en structures et infrastructures de technologie de l'information dans des milieux ruraux, afin de faciliter un échange fructueux entre les milieux et les centres villes ; les pays pauvres et les nantis dans le cadre de la mondialisation et de l'universalité culturelle .

5° LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET LE DEVELOPPEMENT

L'homme est au centre du développement et l'un des facteurs le plus important du développement d'un peuple reste le facteur culturel, qui implique l'éducation, l'aptitude d'esprit, les échanges de cultures entre les peuples. La technologie de l'information est donc l'outil nécessaire à l'accomplissement de cette promotion humaine des peuples.

La création d'un réseau mondial d'échange de culture entre les ONG de développement et de droit humain ; un réseau structuré tant au niveau international, régional, que national oeuvrant sous l'égide des Nations Unies via la division de la société civile ; serait une des résolutions la plus importante du sommet tant sur le plan du suivi des résolutions et recommandation que sur le plan de la force d'auto défense que va conférer l'unité mondiale des ONG patronnée par les Nations Unies.